



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Terminologie SPORTS

PARLEZ-VOUS ESCALADE SPORTIVE ?

escalade
de difficulté

escalade de bloc

passage-clé

dégaine

ESCALADE

course latérale

SPORTIVE

matelas portatif
de sécurité

escalade de vitesse

ouvreuse

Qu'est-ce que *FranceTerme* ?

Un site du ministère de la Culture consacré aux termes parus au *Journal officiel* de la République française et dont l'usage est recommandé à tous. Ces termes, issus des travaux

du dispositif d'enrichissement de la langue française, couvrent l'ensemble des grands domaines scientifiques et techniques : économie et finances, environnement, santé, sports....

Qu'est-ce que le dispositif d'enrichissement de la langue française ?

Ce dispositif interministériel coordonné par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), composé de groupes d'experts et de partenaires institutionnels tels que l'Académie française et l'Afnor, est chargé de proposer des termes et définitions en lieu et place de termes étrangers. Dans ce cadre, des néologismes

peuvent être créés pour désigner les réalités nouvelles. L'usage de ces termes, publiés au *Journal officiel*, est recommandé à tous et s'impose aux services de l'État. Versés dans la base *FranceTerme*, ils constituent une mine de connaissances pour les spécialistes (professionnels de tous secteurs) comme pour le grand public.

Qu'est-ce que le collège de terminologie et de langue française du sport ?

Des experts ont été désignés afin de trouver les équivalents français des termes existant uniquement en anglais dans différentes disciplines sportives. Une priorité a été donnée aux nouveaux sports olympiques. Ce collège est composé de représentants

du monde sportif, d'universitaires, de journalistes et de représentants de la DGLFLF et de l'Académie française. Il est présidé par le Professeur Arnaud Richard, de l'université de Toulon, président de l'Académie Nationale Olympique Française.

VOUS POUVEZ LE DIRE EN FRANÇAIS

Les termes ci-après sont parus au *Journal officiel* du 25 mai 2023.

escalade de bloc ou bloc
au lieu de *boulder*

Escalade pratiquée sur un rocher ou une structure artificielle de faible hauteur, qui consiste à atteindre la prise finale sans corde d'assurage.

escalade de difficulté ou difficulté
au lieu de *lead, lead climbing*

Escalade pratiquée sur une falaise ou une structure artificielle, qui consiste à atteindre le sommet d'une voie avec une corde d'assurage.

escalade de vitesse ou vitesse
au lieu de *speed climbing*

Escalade pratiquée sur une structure artificielle, qui consiste à atteindre le plus rapidement possible le sommet d'une voie homologuée, avec une corde d'assurage ou une sangle avec enrouleur.

passage-clé
au lieu de *crux*

Zone d'une voie d'escalade qui comporte les prises les plus difficiles à atteindre ou à tenir, en raison de leur exiguïté, de leur éloignement, ou encore de l'inclinaison de la paroi ou de la structure artificielle d'escalade.

dégaine
au lieu de *quickdraw*

Dispositif constitué de deux mousquetons unis par une courte sangle permettant de relier la corde d'assurage à des points d'ancrage situés le long de la voie.

matelas portatif de sécurité ou matelas de sécurité ou tapis de réception
au lieu de *crash pad*

Matelas en mousse pliable et portatif qui permet d'amortir la chute d'un grimpeur de bloc.

ouvreur, -euse au lieu de *route setter*

Personne qui établit l'itinéraire d'une voie d'escalade en déterminant la disposition des prises et en installant celles-ci sur une structure artificielle d'escalade ou en fixant des points d'assurage sur une paroi.

course latérale au lieu de *skate*

Suite d'appuis brefs et dynamiques des pieds ou des mains sur des prises ou des éléments de plus grande taille, qui permet au grimpeur de se déplacer latéralement jusqu'à une prise éloignée, avec ou sans saut.

Les experts ont proposé des termes permettant de décrire les disciplines, le matériel et les différentes techniques de l'escalade.

Les trois premiers termes (escalade de bloc, de difficulté, de vitesse) désignent trois disciplines de l'escalade pratiquées en loisir et en compétition. Il y aura deux épreuves aux Jeux Olympiques à Paris en 2024 : une première combinant bloc et difficulté et une deuxième uniquement de vitesse.

Les termes « dégaine » et « matelas portatif de sécurité » désignent avant tout du matériel dont l'objectif est d'assurer la sécurité des sportifs.

En escalade sportive, les grimpeurs sont parfois obligés de réaliser une course latérale pour pouvoir atteindre une prise éloignée. En outre, le passage-clé d'une voie d'escalade représente l'enchaînement de prises les plus difficiles du parcours.

POURQUOI L'ESCALADE SPORTIVE ?

L'escalade sportive a fait ses premiers pas dans le monde olympique aux Jeux Olympiques (JO) de la Jeunesse à Buenos Aires en 2018. Le public a été très impressionné par le spectacle et le suspense offerts par ce sport. Après ce succès populaire chez les jeunes, l'escalade sportive a fait ses grands débuts aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2021. La diversité de ses épreuves, son côté visuel, esthétique et créateur d'émotions en font un sport très apprécié et pratiqué par la jeunesse. L'escalade continuera son ascension fulgurante en étant au programme des JO à Paris en 2024 et à Los Angeles en 2028. Les termes contenus dans cette brochure ont été définis avec l'aide précieuse de la Fédération française d'escalade ; ils peuvent être retrouvés sur le site **FranceTerme** (www.culture.fr/franceterme) ou par le biais de l'application mobile.

www.culture.fr/franceterme

En ligne et sur application mobile

Découvrez plus de 9 000 termes pour désigner en français des innovations et notions nouvelles

Paul de Sinety dirige la **délégation générale à la langue française et aux langues de France**

3 rue de Valois, 75001 Paris

Téléphone : 01 40 15 36 95

Courriel :

terminologie.dglff@culture.gouv.fr

Internet : www.dglf.culture.gouv.fr

Daniel Zielinski

Inspecteur Général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche

a été nommé **Haut fonctionnaire à la langue française pour le sport** par les ministres de la Culture, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il est chargé de l'animation du travail de terminologie et du développement de la langue française dans le sport.

Daniel.zielinski@igesr.gouv.fr

95 avenue de France, 75013 Paris

La terminologie sur le site
du ministère des Sports
et des Jeux Olympiques
et Paralympiques

